Public
- Cadres et dirigeants des entreprises de transport de marchandises

Prérequis
- Sans objet

Modalités d'admission
- Sans objet

Durée
- 1 jour (7 heures)

Modalités et méthodes pédagogiques
- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, …

Qualité des formateurs
- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
- Formateurs experts de la logistique urbaine

Documents remis
- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter
www.aftral.com
0809 908 908

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA LOGISTIQUE URBAINE

Objectifs généraux
- Comprendre les fondamentaux de la logistique urbaine
- Intégrer les évolutions de la consommation et leurs implications sur les flux de marchandises en ville
- Apporter une connaissance sur les jeux d'acteurs et les leviers
- Comprendre à partir de cas concrets et d'une vision internationale, les solutions possibles et les différents modèles
- Apporter une vision prospective sur la livraison du « dernier kilomètre »

Les plus de la formation
- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation s'appuyant sur une vision très opérationnelle en France et à l'international
- Des apports techniques et réglementaires, tout en restant très pragmatiques
- Un volet prospectif important, dans un secteur particulièrement évolutif
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis
- Evaluation en cours de formation sous la forme de l'étude d'un cas concret, travail en groupe

Validation
- Attestation de formation
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- Code RNCP/RS : Non inscrit
- Code Certif Info : Non éligible

Agrément
- Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	/
▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Comprendre les principes et raisons de la logistique urbaine**	1 h 00
▪ Les enjeux ▪ Quelles sont les villes concernées ? ▪ Quelques données historiques ▪ Comment la livraison des marchandises est une composante de la ville ? comment elle est segmentée ? ▪ Quelles sont les visions des villes, des commerçants/des chargeurs, des transporteurs ?		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Connaître le cadre réglementaire de la logistique urbaine**	0 h 45
▪ Eléments de compréhension du cadre législatif, de la réglementation locale, des éléments d'urbanisme ▪ Zoom sur les chartes de bonnes pratiques de logistique urbaine et exemples concrets de certaines chartes / villes		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	**Comprendre l'évolution de la consommation et les conséquences sur les livraisons**	1 h 00
▪ L'évolution du commerce physique urbain ▪ L'effet de l'e-commerce sur la consommation et ses spécificités, le rôle du magasin dans la chaîne cross-canal, les livraisons instantanées et la livraison jour J (ou H+), la consommation collaborative et les circuits courts		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	**Mettre en place des solutions de logistique urbaine.**	1 h 15
▪ Impact de la consolidation et mutualisation des flux sur la logistique urbaine. ▪ Quels sont les différents modèles, le centre de distribution urbain, les espaces logistiques ? ▪ Analyse de cas concrets de mutualisation des flux ▪ Impact des livraisons de nuit et des solutions intermodales (ferroviaire, fluvial, tramfret). Analyse d'exemples précis		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	**Détailler les solutions de transition énergétique.**	0 h 45
▪ Examen des différents moyens de livraison « propres », avantages / inconvénients ▪ Exemples : véhicules électriques, véhicules au GNV, cargocycles/vélos cargos, scooter électriques, livraison à pied		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	**Analyser les solutions permettant l'optimisation de la livraison e-commerce**	0 h 45
▪ Livraisons à domicile, livraison sur adresse alternative, livraisons hors domicile (points relais, consignes), drives		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	**Mettre en place des solutions prospectives de logistique urbaine**	**1 h 30**

▪ Apport d'idées et échanges avec les participants sur des éléments prospectifs tels que drones/robots/véhicules autonomes, livraison collaborative, mutualisation transports de personnes / transport de marchandises, imprimantes 3D et dématérialisation, conteneurisation urbaine et internet physique, etc. ▪ Etude d'un cas concret à partir d'une ville moyenne et travail de groupe permettant un rappel échanges avec les participants	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
9	**Bilan et synthèse de la formation**	**/**

▪ Bilan ▪ Synthèse ▪ Evaluation de satisfaction	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.